



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique forestière

Question écrite n° 125112

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la question du reboisement forestier en France. En effet, il apparaît que le reboisement est inférieur à l'exploitation des forêts françaises, d'une part, et que l'exploitation des arbres de haute futaie doit, en application, des engagements du Grenelle de l'environnement augmenter de 30 %. Par ailleurs, depuis la suppression du fond forestier national, l'État ne prend plus en charge la politique de reboisement privilégiant la régénération naturelle bien que celle-ci engendre peu de résultats même sur le long terme. Il lui demande donc quelles dispositions il entend mettre en oeuvre afin de prendre en compte les légitimes demandes des professionnels de la filière bois et d'améliorer ainsi à la fois l'équilibre écologique des forêts françaises et leur exploitation.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125112

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13459

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)